



L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DÉFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHONN et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Écrire directement à M. l'Administrateur du Journal, 3, place Bellecour

Boîte dans cour,
Ou rue du Commerce, 15.

On répondra aux communications qui seront faites.

BULLETIN POLITIQUE

Calomnies, Persécutions et Gaspillages en matière d'Enseignement

L'Officiel du 5 mars dernier nous avait donné un échantillon de la modestie du président du conseil qui n'avait pas craint de déclarer à la tribune de la Chambre des députés que sa loi du 28 mars est ce qui a été produit de plus grand dans ce siècle.

La même feuille publie, le 3 avril courant, un discours qui fait rêver, émanant du même personnage, à la séance de clôture du Congrès pédagogique des écoles normales.

Il s'agit encore de cette loi que son auteur persiste à appeler la grande loi de la neutralité, ou la plus grande réforme accomplie depuis quatre-vingt-trois ans. Cette loi de prédilection, elle est choyée et surveillée par M. Ferry (Jules), comme un père sait aimer et défendre un enfant excentrique, idiot ou disgracié de la nature.

Or, il se trouve que la partie de cette loi relative à la morale civique substituée à l'enseignement religieux, est appliquée dans des conditions qui ont éveillé la juste susceptibilité des défenseurs naturels de la religion. Ils ont vu, dans la prétendue neutralité dont on fait parade, une étiquette trompeuse qui n'était pas justifiée par la réalité des faits et que démentaient les théories exposées soit dans les discours officiels aux distributions de prix, soit dans les manuels distribués dans les écoles.

Les évêques et les prêtres à leur suite ont dénoncé le danger, et cette vaillante conduite de patriote et de chrétien leur fait traduire devant le Conseil d'État.

Qu'est-ce qu'on leur reproche? D'avoir dit que les manuels jetés entre les mains des enfants des écoles comportaient une atteinte à la foi. Mais qui donc au Conseil d'État ou parmi les ministres pourrait leur disputer une compétence qui, en pareille matière, leur appartient exclusivement?

Les tyrans qui gouvernaient paternellement la France sous la Restauration comprenaient mieux la liberté de conscience, lorsqu'à propos des modifications apportées au règlement des Israélites, Louis XVIII rendait, le 20 août 1823, une ordonnance dont l'article 18 est ainsi conçu : *Il ne pourra être employé dans les écoles primaires aucun livre qui ne soit approuvé par le Consistoire central, du consentement du grand rabbin* (Duvergier, 1823, p. 351).

Voilà le vrai libéralisme qui se révèle dans les actes, et qui néglige de faire dans les discours, une parade vaine et inféconde.

Déjà en 1816, ce gouvernement paternel estimé au dehors et pourtant si économe à la fois du sang et de l'argent de la France, ce gouvernement qu'on s'efforce de faire passer pour impopulaire, parce qu'il est resté en dehors des influences franc-maçonniques, ce gouvernement qu'on calomnie pour en empêcher le retour, se souciait de l'enseignement populaire; et voici ce qu'on lit en tête de l'ordonnance du 29 février 1816, sur la formation, dans chaque canton, d'un comité chargé de surveiller et encourager l'instruction primaire : « Nous étant fait rendre compte de l'état actuel de l'instruction du peuple des villes et des campagnes dans notre royaume, nous avons reconnu qu'il manque dans les unes et dans les autres un très grand nombre d'écoles; que les écoles existantes sont susceptibles d'importantes améliorations. Persuadés qu'un des plus grands avantages que nous puissions procurer à nos sujets est une instruction convenable à leurs positions respectives, que cette instruction, surtout lorsqu'elle est fondée sur les véritables principes de la religion et de la morale est non seulement une des sources les plus fécondes de la prospérité publique, mais qu'elle contribue au bon ordre de la société, prépare l'obéissance aux lois et l'accomplissement de tous les genres de devoirs; voulant d'ailleurs seconder, autant qu'il est en notre pouvoir, le zèle que montrent des personnes bienfaisantes pour une si utile entreprise, et régulariser, par une surveillance convenable, les efforts qui seraient tentés pour atteindre un but si désirable, nous nous sommes fait représenter les règlements anciens et nous avons vu qu'ils se bornaient à annoncer des dispositions subséquentes qui, jusqu'à ce jour, n'ont point été mises en vigueur.

Vu le mémoire de notre commission d'instruction publique et la délibération en date du... nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit : Art. 1^{er}. Il sera formé, dans chaque canton, par les soins de nos préfets, un comité gratuit et de charité, pour surveiller et encourager l'instruction primaire, etc. etc. (Duvergier, 1816, p. 309).

Les hommes de parti n'ont qu'un objectif, le triomphe de leur système politique, et pour atteindre ce but ils ne reculent devant aucun moyen jusqu'à celui qui consiste à défigurer l'histoire, calomnier son pays et sacrifier son honneur, sa réputation et ses intérêts. Que d'hommes se disant français, affectant de ne vouloir s'appuyer que sur les faits et sur la science, préfèrent ne pas reconnaître de France, avant 1789, plutôt que d'avoir à restituer à ce qu'ils appellent dédaigneusement l'ancien régime la part de bien que lui assignent l'histoire et la vérité.

Nous voudrions, notamment sur cette matière de l'enseignement qui est en ce moment le principal terrain de la lutte et le théâtre de tant de scandales, de tant de ruineuses campagnes, que l'espace nous permit de rectifier quelques-unes des erreurs accumulées par les sectes intéressées et passionnées.

M. Albert Duruy voudra bien, à cet effet, nous permettre d'emprunter quelques-uns des renseignements que nous fournit son excellent ouvrage sur l'instruction publique et la Révolution.

On n'a jamais contesté, dit-il, qu'il y eût de florissantes collèges et de fameuses universités en France avant 1789. L'entreprise eût été par trop osée... Les petites écoles ont eut moins de bonheur: jusqu'à ces dernières années on faisait plus que les critiquer, on en niait l'existence, ou on les passait complètement sous silence. Il y a une tendance à combler cette lacune, grâce à certains travaux récents au nombre desquels il faut compter une fort intéressante étude de M. Brunetier dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1879, et certaines monographies abondant en témoignages de la sollicitude et des efforts que la royauté française et le clergé déployaient de concert pour l'éducation du peuple. Il est vrai que le pouvoir se contentait, ce qui peut être considéré comme préférable, d'encourager l'instruction publique, s'en remettant volontiers pour le reste à l'initiative individuelle. L'absence d'instruction dite civique n'empêchait pas la France d'être en réalité la première puissance politique. L'État n'enseignait pas, a très bien dit M. Salvandy, dans son exposé des motifs du projet de loi sur la liberté d'enseignement (*Moniteur* du 12 avril 1847). Pourquoi l'eût-il fait? Il voyait partout des maîtres et des écoles suscitées et entretenues par le trésor libre des largesses successives de la foi et de la charité (Albert Duruy, page 6).

Quel était, par exemple, à la fin du dix-huitième siècle, le nombre des petites écoles relativement à celui des communes? Nous ouvrons, dit M. Duruy, le livre de M. Robillard de Beurepaire, et nous y trouvons pour tout l'ancien diocèse de Rouen, cette curieuse statistique dressée d'après des procès-verbeaux de visites pastorales de Mgr d'Aubigné vers 1718 :

1159 paroisses, 855 écoles de garçons, 306 écoles de filles. En 1790, nous apprend le même écrivain, sur 102 communes pour lesquelles on a des renseignements dans le district de Rouen, on en comptait seulement 15 où il n'y avait pas d'école.

Les autres diocèses n'étaient guère moins bien partagés. Dans celui de Sens, il y avait presque autant d'écoles que de communes (*Inventaire des écoles dans le diocèse de Sens*). Dans l'Aube, 403 écoles sur 446 communes (Albert Rabeau, *l'Instruction primaire dans les campagnes, d'après les documents tirés des archives de l'Aube*). Dans la Haute-Marne, écrit de Fayet, sur 550 paroisses, il y avait, avant la Révolution, 473 écoles, soit 86 pour 100. La Provence, écrit M. de Barthélemy, ne nous offre pas un spectacle différent. Sous l'ancien régime, écrit M. Sauzay, le département du Doubs possédait une université, 5 collèges, et des écoles primaires dans toutes les paroisses.

Voilà pour le nombre des écoles. Quant aux frais, il n'en était pas question dans celles tenues par les congrégations ni dans celles fondées par des particuliers. Aucune rétribution n'était perçue sur les enfants dans ces écoles et M. Duruy nous apprend que ç'avait même été longtemps

pour les congrégations enseignantes et notamment pour les frères de la doctrine chrétienne une source de difficultés et de procès avec les grammairiens et les maîtres écrivains. A Paris, ces derniers prétendaient exercer sur leurs établissements un droit de contrôle et de visite et les accusaient de concurrence déloyale.

Veut-on savoir, du reste, à quelle somme Condorcet lui-même évaluait dans son rapport la dépense des écoles supportées, dans les dernières années de la monarchie, en grande partie par les fabriques et par des fondations particulières? A plus de vingt millions. Ce chiffre, dit M. Albert Duruy, vaut tous les arguments du monde, et c'est un des élus, violents adversaires de l'ancien régime, un jacobin qui nous le fournit. Nombreuses, il est bien certain que les petites écoles l'étaient dans presque toutes nos provinces.

Nous ne pouvons pas, « à cause du manque d'espace, » nous appesantir sur les détails, mais qu'il nous soit permis d'extraire du rapport de M. Villemain sur la situation de l'enseignement secondaire en 1843 le simple renseignement suivant. Il existait en France, dans les dernières années de l'ancien régime, pour une population de 25 millions d'habitants, 562 collèges comptant 72.947 élèves, dont 40.000 environ recevaient l'instruction, soit entièrement, soit partiellement gratuite. Pour 38 millions d'habitants, la France nouvelle ne possède plus que 81 lycées et 300 collèges communaux, dont la population est, pour les lycées, de 20.995 et pour les collèges de 38.236 élèves, soit en tout 79.231 élèves, dont 4.949 boursiers internes ou externes à bourse entière, à demi ou même à quart de bourse.

De la comparaison de ces chiffres, il résulte qu'en quatre-vingt-dix ans, bien que la population ait augmenté de plus d'un tiers, l'enseignement secondaire public n'a gagné que 6.484 élèves et qu'il a perdu 3.500 boursiers et 200 établissements. Il est vrai qu'il faudrait ajouter à l'effectif des collèges et des lycées nouveaux celui des petits séminaires qui ne faisaient qu'un autrefois avec les autres établissements. Mais, d'autre part, dit M. Duruy, il en faudrait retrancher les 14.000 élèves qui se trouvaient dans les classes élémentaires de nos lycées et collèges et qui figureraient bien plus justement dans une statistique de l'enseignement primaire. Enfin, d'après M. Villemain, il y avait avant 1789 1 élève sur 30 habitants, et en 1843 un élève sur 37.

Voilà ce qu'était l'enseignement secondaire, conclut M. Albert Duruy, sous l'ancien régime, sans qu'il en coûtât presque rien au Trésor.

Tel apparaît aujourd'hui sous son vrai jour, à la suite de récents travaux effectués, cet ancien régime de l'instruction publique pour lequel les Ferry et Paul Bert du moment, se disant français, n'ont que des ricanements, des calomnies, ou un dédain superbe.

Si encore là se bornait leur œuvre néfaste! Mais, non contents de dépouiller notre pays de l'honneur de son passé qui fait partie de son patrimoine sacré, les sectaires du jour s'acharnent à lui enlever, avec sa vieille, robuste et féconde foi, avec son admirable morale et son culte envers Dieu, ces mille millions qu'ils déclarent nécessaires pour opposer aux écoles chrétiennes existantes, les écoles franc-maçonniques ou ennemies, désignées sous le nom d'écoles neutres ou écoles de libre pensée, ainsi nommées, parce qu'elles sont le foyer des négations obligatoires.

A. B.

COURSE AUX NOUVELLES

Mgr Mermillod a adressé, il y a déjà quelques jours, la lettre suivante au conseil d'Etat de Neuchâtel. Nous la reproduisons ici pour bien montrer qu'à l'exemple du chef de l'Eglise, le respectable prélat fait, au milieu du tumulte des sectaires, entendre un langage de pacification et de charité.

Rome, le 24 mars 1883.

Via delle Quattro Fontane, 113.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous communiquer la notification que m'a adressée Son Éminence le cardinal secrétaire d'Etat de S. S. Léon XIII. Le Sou-

verain Pontife déclare par cet acte sa volonté de mettre fin au vicariat apostolique de Genève, créé par S. S. Pie IX en 1873, et par là il écarte le seul motif de mon éloignement de notre chère patrie suisse. En même temps, le secrétaire d'Etat m'annonce ma nomination au siège de Lausanne et Genève: c'est ce qu'à accompli le chef de l'Eglise catholique dans le dernier consistoire du 15 mars, où il m'a préconisé évêque du diocèse de Lausanne et Genève, en résidence à Fribourg.

Votre esprit d'équité qui a rendu faciles les relations de mon vénéré prédécesseur avec les hautes Autorités du canton de Neuchâtel, me fait espérer que je rencontrerai en vous la même bienveillance et la même justice dans ma mission spirituelle auprès des catholiques de votre beau canton.

Je prends la liberté de vous répéter ce que j'ai écrit à Son Exc., Monsieur le président de la Confédération, que je répondrai avec un loyal patriotisme et en esprit de paix aux vues pacifiques de S. S. Léon XIII, manifestées par l'acte de conciliation qu'il vient de faire.

Je prie Dieu de garder à notre patrie ses libertés et de répandre sur elle les bénédictions qui développent et font grandir la prospérité des peuples.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

† GASPARD MERMILLOD,
Evêque de Lausanne et Genève.

Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem. — Nous recevons d'excellentes nouvelles du pèlerinage qui est en ce moment à Jérusalem.

Il vient de quitter la ville sainte pour aller célébrer les fêtes de l'Annonciation et de saint Joseph à Nazareth.

Il sera à Rome vers le 13 avril.

Le troisième pèlerinage devrait partir le 24 avril; malheureusement, il est encore loin d'être formé.

Le dernier délai expire le 10 avril au matin; nous supplions les amis des lieux saints de faire les plus grands efforts pour susciter des pèlerins et des aumônes.

Dieu seul peut rendre possible ce pèlerinage. On commence aujourd'hui une neuvaine au Saint-Esprit, à la sainte Vierge, aux anges gardiens, à saint Joseph et à saint François pour le succès de la grande œuvre.

Prières de la neuvaine: *Veni Creator*, suivi de l'invocation: O Marie, conçue sans péché, saints anges gardiens, saint Joseph, saint François.

Ceux qui travaillent au succès de cette œuvre ont leur salut presque assuré. (Paroles du souverain pontife Sa Sainteté Léon XIII.)

Départ, le 24 avril 1883. — Prix: 1^{re} classe, 600 fr.; 2^e classe, 450 fr.; 3^e classe, 300 fr.

S'adresser, pour renseignements et envois de fonds pour les souscriptions, 8, rue François I^{er}, à Paris, au secrétariat des pèlerinages, avant le 10 avril.

Concert annuel de la Maîtrise de Saint-Jean. — Chaque année, la Maîtrise de Saint-Jean donne un grand concert sous la direction de M. l'abbé Neyrat, maître de chapelle de la Primatiale. Cette solennité artistique, si appréciée des dilettanti lyonnais, est fixée au jeudi 26 avril.

Tous ceux qui ont entendu les brillantes exécutions de la Maîtrise durant les fêtes de la semaine sainte, voudront assister à cette belle audition, dont nous publierons prochainement le programme.

On peut se procurer des cartes d'invitation au Petit Séminaire de Saint-Jean, place Saint-Jean, 3.

Réunions royalistes. — Dimanche dernier avait lieu, à Aries, dans le local de l'ancien cercle de Saint-Genest, une réunion importante, sous la présidence de M. le comte Hélicon de Barrême.

M. le chanoine Bourges ouvre la séance, et rappelant cette persécution républicaine qui s'acharne sur tout ce qui est vraiment français, il s'écrie: « Si le sang des martyrs a été une semence de chrétiens, vous retournant fièrement vers vos persécuteurs, vous leur dites: frapper des catholiques, c'est former des légions royalistes ».

M. André Barbes, vaillant rédacteur du *Clairon*, monte à la tribune au milieu des plus chaleureux applaudissements. Nous croyons reproduire les dernières paroles de cette conférence:

« Notre devoir c'est d'obéir au roi, même quand il nous ordonne d'attendre l'heure favorable. Il est dur pour des soldats de demeurer l'arme au pied sous le feu de l'ennemi, mais à la guerre il faut cela parfois et la discipline assure la victoire. »

« Quand notre drapeau se lèvera, il ne faut pas qu'il soit le drapeau d'un parti, mais le drapeau de la France, salué et acclamé par elle. »

Le même orateur a fait une seconde conférence à Barben-tane, devant un auditoire de plus de mille personnes réunies au château de M. le comte Terray, beau-frère de M. le comte Albert de Mun.

Merci, Messieurs, des exemples que vous nous donnez; il faudrait que ces réunions eussent lieu par toute la France, il faudrait les multiplier. Il faut, enfin, que les hommes de cœur, les hommes d'énergie, instruisent ce pauvre peuple trompé et abusé par les pires ennemis de la France, c'est-à-dire par ceux qui la gouvernent.

Les Ecoles libres. — Nous rappelons à nos lecteurs qu'une vente de charité doit avoir lieu, au profit des écoles libres et catholiques de Lyon, les mercredi 11 et jeudi 12 avril, dans les salons de l'hôtel Bellecour.

Déjà un grand nombre d'objets d'art, de pièces de soierie, de travaux d'aiguille et de marchandises de toute nature ont été envoyés aux dames patronesses et dans les bureaux de l'*Echo de Fourvière*.

Nous ne doutons pas de l'empressement des donateurs et des acheteurs pour cette vente en faveur de celle des œuvres religieuses, dont le succès importe peut-être le plus en ce moment à la défense de la société chrétienne.

L'Œuvre des Dames du Calvaire nous prie d'annoncer que le tirage de la loterie, qui est pour leurs pauvres malades une des principales ressources, aura lieu le 9 mai. Mais il manque encore plus de la moitié des lots.

Les personnes qui s'intéressent à cette bonne œuvre sont instamment priées d'en envoyer soit à l'hospice du Calvaire,

soit chez: M^{me} Roux, rue du Plat, 20; Jacquand, quai Tilsitt, 12; Trecha-Vachon, place de l'Helvétie, 5; Vondière, rue de l'Hôtel-de-Ville, 46; Montet, rue Laurencin, 3.

A qui la belle ? — Depuis quelques jours on entend parler seulement de l'incident Thibaudin-Gallifet ou Comma-gny Ferry. La presse ne cesse de nous entretenir de ces disputes de bas étage.

De la France, de l'armée, il n'en est question; ce sont là balançoires à rejoindre celles déjà signalées....

Un jour Gallifet est sacrifié et les manœuvres de cavalerie deviennent chose inutile.

Un autre jour, le général Gallifet reste chargé seulement de l'inspection de la cavalerie.

Résumons: l'extrême gauche ne veut pas de ce pourfendeur de communalards, il ne pardonne pas à un des vainqueurs de 1871.

Monsieur le Président du Conseil ne veut pas céder et accuse son cher collègue de sacrifier les décisions du Conseil à la vindicte de certains.

Pour tout terminer, dans les hautes sphères gouvernementales, on se contente d'une demi-satisfaction et on laisse un semblant de victoire à ses pires ennemis.

Admirable pétaudière.

Valence (Drôme). — L'organisateur du banquet gras, qui a eu lieu ici le vendredi-saint, est mort subitement le lendemain. Les autres banqueteurs, dit-on, se tâtent le pouls.

Un ignare. — M. le général Thibaudin, ministre de la guerre, vient d'envoyer, à la date du 20 mars 1883, une circulaire aux préfets, où il est dit, à propos des jeunes instituteurs arrivés à l'époque de la conscription:

« La lettre d'obédience, ainsi que toutes les équivalences qui avaient été admises par la loi du 15 mars 1850, ont été abolies par la loi du 15 juin 1881, et aujourd'hui l'acte d'engagement décennal ne peut être valablement souscrit et accepté par le brevet de l'académie qu'autant que le postulant est muni du brevet de capacité, etc. »

Or, la lettre d'obédience ne concerne que les religieuses. Evidemment Thibaudin n'a pas lu ou n'a pas compris la loi du 15 mars 1850. Un ministre!!!

Paris. — Il y a vingt ans, les noms des marchands de vins de la capitale occupaient 35 pages du *Bottin*; aujourd'hui ils en remplissent plus de 200. Faut-il s'étonner si l'abrutissement général augmente avec tant de rapidité?

Jules Ferry a prononcé un discours, le 1^{er} avril à la salle Gerson, comme clôture du Congrès des Ecoles normales. Le discours a été comme l'orateur, cynique et hypocrite. D'après M. Ferry, c'est le clergé qui le persécute. Pauvre belin!

Notre argent. — Le conseil municipal de Lyon, dans sa séance du 3 avril, a voté 500 francs pour élever une statue à J.-J. Rousseau. Pendant qu'ils y sont, ces chers municipaux, ne pourraient-ils pas aussi en voter une à Dumollard? Nous ne voyons plus ce qui peut les arrêter.

Marseille. — M. le Maire a dit-on, proposé aux camionneurs de la ville d'enlever la statue de Mgr de Belzunce. Les camionneurs ont refusé. Décidément le peuple a trouvé le bon sens perdu par ses gouvernants.

Réclamation. — Il y a je ne sais combien de temps que les habitants de Saint-Just et de Saint-Irénée demandent à M. le maire de mettre ordre à un déplorable état de choses. Je ne crains pas de m'avancer en affirmant que le chemin de Choulans est, deux fois par semaine absolument dangereux et presque impraticable. Le mardi et le vendredi, il est en effet encombré d'une quantité de troupeaux de bœufs qui le traversent en toute liberté. Je sais des personnes qui, ce jour-là, ne s'aventureraient jamais dans nos parages, et je ne les en blâmerai pas trop après tous les accidents qui sont arrivés. Ne pourrait-on pas, à la fin, faire attacher ces animaux deux à deux, où les menera l'abattoir par un chemin moins fréquenté? Ah! s'il s'agissait d'une institution cléricale!... Je ne sais pas le mal que faisaient les processions interdites, mais je n'ai pas souvenance de les avoir jamais vues éventrer personne, et pourtant!...

Comité général des Présidents de Sociétés de Secours mutuel de Lyon. — Le Congrès national des Sociétés de Secours mutuel qui doit se tenir à Lyon, au mois de septembre prochain, compte déjà de nombreux adhérents. Parmi les adhésions venues de vingt-six départements, il en est qui émanent de groupes ou syndicats importants. Ainsi le Grand Conseil de Marseille, le Syndicat des Sociétés du Doubs, le Syndicat des Sociétés de Reims, le Comité d'études de Paris, l'Emulation chrétienne de Rouen, l'Union Générale de Nantes, le Dispensaire général d'Angers ont annoncé l'envoi de délégués au Congrès de Lyon.

Le dimanche, 8 avril, à 9 heures du matin, aura lieu au Siège de la 183^e (Soierie Lyonnaise), passage Thiaffait, 1, une Assemblée à l'effet d'élire une commission chargée d'élaborer le programme définitif des travaux du Congrès.

Toutes les Sociétés qui se proposent d'adhérer en principe au Congrès projeté sont invitées à prendre part à cette réunion, qu'elles aient ou non reçu une convocation nominative.

Le Moniteur de la Mode peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère du famille une véritable économie.

TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Éz. — Correspondance. — *La Niania*, par Henri GRÉVILLE. — *La Fille à Jacques*, nouvelle par Charles DESLYS. — Échos, par L. G. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1988, dessin de Jules DAVID: grande planche de saison (double format), confections et costumes de saison. — Feuille de patrons tracés.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un élégant chapeau, dessiné par E. PRÉVAL, cinq croquis à la plume, dont trois représentent les toilettes de notre grande planche coloriée (double format), vues sous un autre as-

pect; vingt nouveaux modèles de travaux de dames, points de tulle et de dentelles; un sachet de nuit; une magnifique guipure *Richelieu*; deux toilettes de réception et une toilette de promenade (devant et dos), dessinées par E. PRÉVAL et C. ROMAIN.

PRIX D'ABONNEMENT:

	UN AN:	SIX MOIS:	TROIS MOIS:
Édition simple.	14 fr. »	7 fr. 50	4 fr. »
Édition 1.	26 »	15 »	8 »

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez Ad. GOREAU ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Un nouveau journal paraîtra à Lyon, le 14 avril, sous le titre de l'*Express de Lyon*; ce sera un journal du matin, grand format, à cinq centimes.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Son Eminence le cardinal-archevêque:

M. Marthoud, curé de Cercé, a été nommé chapelain de Fourvière.

M. Paret, vicaire de Moingt, a été nommé aumônier des Sœurs de Nevers, à Chasselay.

Luttons contre le Scepticisme

Lyon, 4 avril 1883.

MONSIEUR LE DIRECTEUR

Je viens de lire dans le dernier numéro de l'*Éclair* un article fort bien frappé, mais qui m'a laissé une profonde impression de tristesse; l'auteur, en effet, sous le titre de « scepticisme politique », développe cette pensée que nous mourrons d'incrédulité politique; que la France, qui ne croit guère plus en Dieu, a fini par ne pas croire davantage aux hommes, et que finalement elle est mûre pour la servitude.

Tout ceci est malheureusement très vrai; c'est une constatation que tout homme intelligent et impartial peut faire, mais enfin ce n'est qu'une constatation et j'aurais voulu une conclusion. L'auteur de ce remarquable article n'a pas jugé à propos de la dégager. Il me semble que c'est là une lacune, et qu'il y a quelque chose à répondre aux partisans de l'indifférence en matière politique.

Nous sommes gangrenés par le scepticisme, d'accord: mais le mal est-il vraiment incurable? La masse est indifférente, je le veux bien; mais alors quelle force ne pourrions pas avoir, à un moment donné, une poignée d'hommes croyants et énergiques? Nous ne croyons plus aux hommes ni aux principes qui ont fait la grandeur de la patrie; mais ce scepticisme est-il mérité, est-il juste? ne sommes-nous pas les premiers coupables? l'indifférence politique ne vient-elle pas de l'indifférence religieuse?

Que la masse populaire, irréligieuse et ignorante soit incapable, à l'heure actuelle, de manifester un désir politique quelconque, je le concède: mais qu'un honnête homme intelligent et patriote puisse être indifférent à la forme gouvernementale de notre pays et soit incapable de se décider entre la République, la Monarchie ou l'Empire; c'est ce que je ne puis admettre.

Le mal actuel, on le reconnaît, dans l'article que je critique, vient du mépris de tout ce qui est digne de respect et particulièrement du mépris de l'autorité. D'un bout de l'échelle sociale à l'autre, la lutte est engagée contre l'autorité; les lycéens font la guerre à leurs maîtres, les ouvriers à leurs patrons, les anarchistes à la société, et les ministres à Dieu.

A l'Évangile du Christ on a substitué l'évangile jacobin: on a ainsi remplacé la Foi par la libre pensée, la morale par la satisfaction de toutes les passions. Ce n'est pas tout, on a déclaré les hommes libres, sans dire comment ils le devenaient; on les a déclarés égaux, sans dire devant qui ils l'étaient; enfin, on les a déclarés frères et malheureux sans leur dire comment cela se faisait. En un mot, on a voulu expliquer le mécanisme social, en niant l'existence de Celui qui est l'explication suprême de toute autorité et par conséquent de toute société.

Voilà l'œuvre franc-maçonnique poursuivie depuis près d'un siècle dans notre malheureux pays; voilà, selon moi, la véritable explication du scepticisme politique qui nous ronge. On ne croit plus aux rois ni en leur capacité; on ne veut plus se soumettre à leur pouvoir, parce qu'on ne croit plus en Celui qui est le Roi des rois, et de qui découle toute sagesse et toute autorité.

Ainsi, le mal est essentiellement religieux, et nous ne guérirons que religieusement. Cette idée n'est pas neuve et elle est admise par la masse des conservateurs intelligents; malheureusement il en est peu qui osent en tirer la conséquence logique: il en est peu qui aient le courage d'arracher les vieux préjugés et de se mettre en face de ce problème, pourtant bien simple: étant donné un pays moralement et religieusement malade, soumis à un gouvernement ignoble qui va s'abîmer dans l'anarchie, et deux prétendants dont l'un est (je cite l'article en question), « le digne descendant de la plus illustre des races royales, connaissant les aspirations et les besoins de son époque et décidé à les satisfaire dans tout ce qu'elles ont de légitime et de salutaire: un homme qui, dans ce siècle frondeur, a mérité le respect même de ses ennemis. » Tandis que l'autre est un intelligent coquin, de l'aveu même de ses partisans; ayant affiché l'immoralité et l'impunité de la façon la plus impudente; l'héritier d'un prince qui a sur la conscience l'emprisonnement de la Papauté et la perte de deux provinces françaises. Un homme enfin qu'on nous dit résigné, à rappeler auprès de lui sa

vertueuse épouse, afin de rendre à son foyer un semblant de considération. Il s'agit de savoir auquel de ces deux princes tout français religieux et patriote doit donner ses suffrages : entre ces deux hommes il faut choisir, à moins qu'on ne préfère croupir dans la honte et dans l'impunité républicaines. Et qu'on ne vienne pas me parler de déconsidération, de mépris, ni de je ne sais quelles révélations scandaleuses. Ces potins d'alcôve ne sont jamais partis de Froshdorf; et vouloir insister ce serait creuser d'avantage encore l'abîme qui sépare la haute personnalité de Monseigneur le comte de Chambord de celle du prince Jérôme; car s'il est des valets de chambre qui ont parlé, celui qui accompagna en Crimée l'illustre Plonplon a dû assurément voir de drôles de choses.

Et maintenant à ceux qui parlent d'indifférence politique, je poserai cette question : croyez-vous encore aux destinées, au salut de la France ? Si non, gardez dans le plus profond de votre cœur vos désespérances et ne venez pas jeter le trouble dans l'âme de ceux qui croient encore à la résurrection de notre beau pays, et qui, s'ils doivent périr, veulent au moins voir les armes à la main. Si oui, joignez-vous à ces vaillants sur la brèche, venez travailler, vous aussi, à l'œuvre du relèvement de la patrie; mais il ne vous est pas permis de rester les bras croisés, en hésitant entre un Bourbon et un Plonplon.

Vous dites qu'il ne faut rien attendre de la foule, qu'elle ne désire rien, qu'elle subit, qu'elle s'abandonne. Encore une fois, tant mieux; l'inertie est encore préférable à la résistance. Seulement ne faites pas comme la foule dont vous constatez l'ignorance et le scepticisme : vous avez la connaissance du mal, ayez l'intelligence du remède et l'énergie de l'appliquer; propagez l'idée monarchique et religieuse par tous les moyens, de toutes vos forces, par la parole, par la plume, par le journal, par la brochure, par l'exemple; carinez la foi là où elle n'est pas morte encore, et soyez certains qu'en préparant ainsi la restauration de la royauté, vous travaillez également au triomphe de la religion, c'est-à-dire au salut de la France.

ROGER DUTREUIL.

Souvenirs, impressions

L'année dernière, dans nos numéros des 3 et 24 juin, nous avons donné à nos lecteurs connaissance de deux lettres écrites par un pèlerin en Terre Sainte, et deux mois plus tard, c'est-à-dire dans notre numéro du 12 août, nous avons pu apprécier, toujours grâce au même voyageur, les efforts faits par les catholiques dans la Suède et la Norvège, pays protestants par excellence, et les heureux résultats qu'ils avaient obtenus.

Nous sommes assez heureux de pouvoir, cette année encore, laisser la parole à cet apôtre infatigable, faisant connaître ses impressions sur ce qu'il a vu et entendu.

Nous espérons davantage. Peut-être pourrons nous conduire, par la pensée, nos lecteurs jusqu'au pied du Saint Sépulchre.

C'est bien tard, cher Monsieur, que je viens donner suite à l'article que je vous écrivis de Christiania et dans lequel, sans songer à la publicité que votre excellent journal allait me faire subir, je vous communiquais les premières impressions de mon voyage en pays protestant. Vous voulez donc que ma prose rentre dans vos colonnes; vous en porterez la responsabilité; et, quant à moi, ne sachant me faire autre que je suis, je vous abandonne le risque de heurter peut-être vos lecteurs, soit par l'incurie de mon style de voyageur, soit par la liberté de mes appréciations.

Vous connaissez, Monsieur, l'infortune de cet Anglais catholique, que son chagrin condamna à quitter l'Angleterre quand elle eut apostasié, parce qu'il n'y trouvait plus la foi de ses pères; et qui, arrivé à Rome, mourut bientôt d'ennui, parce qu'il n'y trouvait plus sa patrie. Ma situation de voyageur en pays protestant avait quelque similitude avec la sienne. J'avais franchi la frontière française plein de tristesse et de dégoût sur les scènes que, depuis le plus humble village jusqu'à la capitale, le 14 juillet avaient étalées sur toute la surface du pays. J'arrivais en Scandinavie tout juste pour entendre les calmés et sévères appréciations de ces peuples éminemment raisonnables, qui croient

bonnement avoir le droit, comme tout le monde l'a, de juger les actes publics même d'un gouvernement républicain. Je n'entendais, hélas ! que l'expression de la pitié, qu'un mélange de sympathie découragée et de blâme allant jusqu'au mépris et à la risée.

Sur les lèvres des catholiques, ce langage, malheureusement trop vrai, ne blessait en moi que le sentiment patriotique; et c'était déjà une assez cruelle blessure. Mais, quand j'entendais tomber de la bouche de plus d'un honnête protestant, comme j'en ai rencontré beaucoup, les mêmes jugements sévères et indiscutables, c'était ma foi de catholique qui était humiliée; c'était la fille aînée de l'Église, et avec elle toutes les nations catholiques ses sœurs, que je voyais atteintes par l'implacable jugement des Réformés. Je souffrais de l'abaissement moral où je ne pouvais m'empêcher de voir les nations latines.

Les nobles protestations de plusieurs centaines de magistrats démissionnaires, inscrites au Livre d'Or; l'attitude tout apostolique d'une partie de l'épiscopat français, qui revendique énergiquement les droits de l'Église et des âmes, ne donnent qu'une vue incomplète aux reproches des observateurs protestants. Tant qu'une croisade de réforme morale, conduite par les chefs du clergé, ne viendra pas, par l'exemple, par la parole, par les luttes et par les sacrifices, relever parmi les nations catholiques le niveau des mœurs, des caractères, des préoccupations, de la virilité, et replacer ces peuples au-dessus des nations qui n'ont que des croyances amoindries, le scandale subsistera nécessairement aux yeux des protestants et des libres penseurs, aux yeux de tous ceux qui attendent une démonstration de fait, pour se ranger définitivement du côté qui paraîtra être celui de la vertu et de la supériorité morale. Cette croisade se fait-elle ou s'annonce-t-elle ?

Au contraire, si l'Évangile pouvait être éternel, la tendance dominante des mœurs actuelles parmi les catholiques étant de le réduire à rien, et de l'asservir à toutes leurs aises, cet éternel arriverait bientôt fatalement. Qu'on en juge par les symptômes suivants. S'agit-il des autels de Mammon, contre lesquels le Dieu de l'Évangile a lancé les plus terribles anathèmes, vous les voyez sous le nom d'une grande entreprise financière, élevés à grands frais par des mains catholiques, non sans les encouragements du Sacerdoce; fréquentés et entourés par l'élite du peuple religieux et des clercs; et quand tout à coup une tempête les renverse, vous apprenez qu'ils écrasent dans leur chute les maisons et les institutions marquées le plus authentiquement du signe de la profession catholique. Voulez-vous savoir encore ce que devient dans les mêmes rangs du catholicisme la profession d'abstinence, dont un des buts est assurément de manifester contre le sensualisme universel, et contre l'esprit moderne soit d'indépendance religieuse, soit d'indifférence en matière de pratiques disciplinaires ? Entrez donc dans un hôtel et convenez à table quelqu'un des adeptes, peut-être des défenseurs bien connus du catholicisme; peut-être, le dirai-je, un prêtre. C'est un vendredi ! Mais on a trouvé tant de prétextes pour se dispenser des observations gênantes ! Un voyage, un repos en villégiature, un passage dans une station thermale, l'habitude du confort; qui encore ? tout, et rien, dispense un catholique de se montrer catholique, dans un hôtel ou un buffet, et de subir la privation que l'Église catholique impose à ses enfants ! Et l'on fait gras aux yeux d'une galerie étonnée : et parfois (j'en pourrais citer plusieurs traits) au nom de la religion et de la théologie bien comprise. Le relâchement passe en règle; chaque année, la loi d'abstinence s'amoinadrit. Le mercredi de carême est déjà sacrifié dans le dispositif de plusieurs diocèses; le samedi ne tient plus qu'à un fil, et bientôt toutes les observations quadragésimales tomberont dans l'histoire ancienne à côté du carême de la Saint-Michel et des jeûnes de l'Avent primitif.

J'omets les bals et les théâtres auxquels les catholiques de nos jours, plus heureux que ceux du temps de Tertullien, ne sont plus obligés de renoncer, pas même en temps de carême; si bien qu'il n'est plus rare de voir une dame passer, au lever du jour, d'une valse à la sainte Table, sans autre intervalle que le temps nécessaire à un sommaire changement de toilette.

Le catholicisme se trouverait-il donc en présence d'un torrent irrésistible qu'aucune force n'est à même d'arrêter ? Aurait-il perdu l'autorité au point d'assister impuissant au fatal dépérissement des mœurs ? Je ne le crois pas, et je pense même qu'il est impossible à ceux qui ont mission de le diriger de ne pas reconnaître la puissance des ressources qui leur restent entre les mains, dans tous les ministères et à tous les degrés de la hiérarchie sacrée. Sans compter les moyens de zèle dont le nom de Dom Bosco rappelait le triomphe dans votre numéro du 31 mars dernier, je suis frappé de la puissance des ressources ordinaires dont dispose le plus humble des curés. N'est-ce rien que d'avoir : 1° Une église, où toutes les pompes sacrées, où les mélodies saintes peuvent reprendre l'éclat des plus beaux jours, pourvu seulement que l'état des unes et des autres les fasse sortir de l'ornière où la routine, où l'absence de toute préparation, les enfonce chaque jour plus profondément, et les avilit aux yeux des peuples. On croirait que quelques-uns ne soupçonnent pas la vertu que Dieu a cachée dans les chants sacrés et dans les cérémonies inspirées par l'Esprit-Saint aux grands organisateurs du culte catholique; et l'on s'étonne à bon droit quand on les voit emprunter des pompes ou une musique profanes pour les mettre à la place des mélodies de saint Grégoire et des sublimes pompes du Rituel. — N'est-ce rien d'avoir : 2° des chaires, qui, certes, n'ont rien perdu de leur autorité dans les villes et les campagnes, pourvu qu'elles veuillent s'animer du souffle de la

science théologique et de la piété chrétienne. Depuis la chaire du saint ignorant d'Ars jusqu'à la chaire éloquente d'un Lacordaire, que de degrés où la sainteté et la science ont droit de faire entendre au monde des accents puissants que le monde attend, et qui le convertiront. N'est-ce rien que d'avoir : 3° sous sa main le jeune âge, le jeune âge que la persécution scolaire rattacherait plus étroitement à la religion au lieu de la lui arracher, pourvu que, au lieu de vaines plaintes, de clameurs stériles, on recoure aux vraies habiletés du zèle. C'est bien à cette heure que l'enseignement du catholicisme doit s'affranchir des routines pour prendre toute la précision, toute la force d'une controverse faite pour éclairer l'enfant et le prémunir à jamais contre le mensonge de la rue ou de l'atelier. C'est à cette heure que le catéchisme doit revêtir quelque chose de la solennité, de la grandeur, de la virilité d'une école du martyre. C'est maintenant l'heure du triomphe du catéchisme ! — N'est-ce rien enfin d'avoir pour auxiliaire des hommes d'action, des femmes de dévouement, qui veulent mettre leurs forces au service de la plus noble des causes : Les uns sachant tenir la plume, les autres prêts à porter la parole; ceux-ci mettant à la disposition des pasteurs une activité infatigable; ceux-là exerçant l'action plus puissante encore de la prière et de l'exemple; tous disposés à agir et à s'immoler quand ils rencontrent dans leur pasteur une âme qui leur donne la leçon, et l'exemple de l'action et de l'immolation. Quelles ressources, et quelle puissance pour le bien, si l'on sait et si l'on veut !

Vous m'arrêtez, mon cher rédacteur, et vous me rappelez que ce que je vous annonçais, c'étaient des impressions de voyage, oui, vraiment. Mais c'est ainsi que je voyage : je vois mon pays partout, et tout me rappelle le plus haut intérêt de mon pays, sa religion qui s'en va avec ses mœurs, bien qu'il dépende de nous, de lui conserver, de lui rendre sa religion et ses mœurs. Or, quand reviennent à ma pensée ces questions de la régénération de mon pays, je me croirais un sot et un déclamateur, si je me livrais à des tirades contre les libres penseurs et les radicaux. Qu'ai-je à faire à eux, et que pourrais-je espérer de mes invectives ? Mais je dis à mes frères les catholiques, et à mes frères les guides du mouvement religieux : C'est nous qui devrions être les réparateurs et les sauveurs ! Mais nous ne voulons sortir, ni de nos habitudes d'aise et de repos, ni de notre égoïsme, ni de notre paresse, ni de notre orgueil. Nous aimons mieux renoncer à la confiance que de prendre en main les armes d'une juste confiance. Dieu nous demandera l'âme de notre pauvre frère le peuple, que la Révolution emporte à l'abîme, et nous ne saurons que lui répondre : « Est-ce que je suis chargé de l'âme de mon frère ? »

Une autre fois, cher Monsieur, j'essaierai d'être touriste, et de faire voyager avec moi vos lecteurs à travers les lacs et les forêts de la vie Scandinavie. Aujourd'hui je ne me sens que le souffle de Jonas, et je ne sais que dire à ceux qui ont, comme moi, la foi catholique : « Ne voyez-vous pas qu'avant quarante jours peut-être la tempête de la colère de Dieu va tout détruire ? N'est-il pas temps de passer de la jouissance et du faste à la pénitence, et de détourner, s'il est possible, par le changement de nos mœurs, les justes malheurs que nous méritons et dont les nihilistes ne seront que les instruments déchaînés par la main vengeresse de Dieu ? »

V. DE C.

Crime et Châtiment

Et les chrétiens ont dit, se frappant la poitrine :
« Quand verrons-nous briller la clarté purpurine
De l'arc-en-ciel au fond des cieux ?
Quel jour sentirons-nous une main vigoureuse
Nous retirer enfin de cette nuit fangeuse,
Où nul rayon ne brille aux yeux ? »

Et je réponds : le jour où vous ferez renaître
Cet immense flambeau qui tend à disparaître :
La foi du grand Crucifié !
Le jour où vous aurez un vrai courage antique,
Où l'on ne verra plus le précepte biblique
A l'intérêt sacrifié !

Le jour où, secouant votre indigne mollesse
Vous briserez enfin ce joug qui vous oppresse,
Comme un faible jouet d'enfant !
Le jour où faisant trêve à des pleurs inutiles,
Vous dresserez la croix avec des mains viriles,
Comme un étendard triomphant.

Le torrent a grossi, la vague envahissante
A délaissé son lit, immense et menaçante,
Nous l'avons regardé couler.
Nous avons dit : voilà l'orage qui commence,
L'édifice tremblait, sapé par la démence,
Et nous l'avons laissé crouler !

On présente au pays la coupe empoisonnée,
Notre débile foi s'est à peine étonnée.

LES COUTEAUX D'OR

PAR
PAUL FÉVAL

On fit sortir M^{me} Dalmas et M^{lle} Suzanne.

Le goût de la correspondance prenait M^{me} la duchesse avec une véritable fureur, décidément.

Les deux soubrettes auraient certes donné beaucoup pour coller une oreille à la serrure, mais elles se gênaient mutuellement. Sans cet antagonisme jaloux des domestiques, le métier de maître serait trop dur.

— As-tu remis la lettre ? demanda la duchesse au groom.

— Oui, Madame, répondit l'enfant.

— Et quoi de nouveau chez ton maître ?

Je n'ai appris qu'une chose : le valet de chambre m'a donné l'ordre de laisser entrer M. Georges Leslie à minuit.

— Qu'a fait le vicomte depuis le départ du général O'Brien ?

— Il a tiré le pistolet et la carabine dans le jardin, puis il a dormi.

— A quelle heure ce M. Benoît est-il venu ?

— Vers six heures.

— Avais-tu vu quelquefois ce M. Benoît chez le vicomte.

— Jamais.

— Jean, mon enfant, dit la duchesse, je te remercie. Tu m'as payé aujourd'hui bien plus que ne me doit ta bonne mère.

— Ma mère m'a dit, répliqua le petit groom, que mon sang et ma vie sont à M^{me} la duchesse.

Il y avait sur son visage honnête et intelligent une nuance de tristesse.

— Tu crois bien, n'est-ce pas, reprit la duchesse, qui avait peur de deviner sa pensée, tu crois bien que je ne t'ai pas fait faire une mauvaise action ?

— Oh ! s'écria l'enfant, nous savons tous à la maison que M^{me} la duchesse est une sainte !

Il s'arrêta et reprit en baissant les yeux :

— Cependant :

— Cependant ? répéta la duchesse.

L'enfant avait le front et les joues couvertes de rougeur.

La duchesse lui dit :

— Parlez, Jean, je le veux !

— C'est une grâce que j'ai à demander à madame la duchesse, balbutia le petit groom. Si madame la duchesse connaissait une autre place...

— Pourquoi cela, Jean ? N'êtes-vous pas content du vicomte ?

— Oh ! si fait, Madame ! il est bon pour moi !

— Alors !...

— C'est justement. J'ai manqué aujourd'hui à mon devoir envers lui, Madame... je sens bien que je ne peux pas rester dans la maison.

La duchesse de Rivas lui tendit la main et l'attira vers elle.

Jean, dit-elle à voix basse, c'était pour éviter un grand malheur. Tu sortiras de chez cet homme, en effet. Tu as un noble cœur, Jean, je te mettrai au collège. Dès aujourd'hui tu es mon fils.

Les larmes vinrent aux yeux de l'enfant, qui semblait plus résigné que joyeux.

Plus grand était le prix qu'on lui offrait, mieux il sentait un vague remords qui lui serrait le cœur.

— Va, reprit la duchesse. Ton maître sortira à minuit. Il faut que tu l'accompagnes. Souviens-toi que si tu as quelque chose à me dire cette nuit, tu dois me faire demander, fussé-je entourée de princes. Va,

Jean, si tu avais eu quelques années de plus, je t'aurais dit mon secret qui cache un noble et généreux dévouement.

Quand la duchesse fut seule, elle resta longtemps immobile, le front appuyé contre sa main.

Elle était très pâle.

Son regard chercha le crucifix d'ivoire, pendu au-dessus de son prie-Dieu. Elle joignit les mains et pria longtemps.

Elle se releva plus forte que jamais dans sa résolution.

Oui, murmura-t-elle, j'ai raison d'agir ainsi ; mon mari connaîtra ce secret, et il m'approuvera quand je le lui révélerai.

La glace qui était devant elle lui envoya son image. Elle se regarda en face et pensa tout haut :

Il faut que je sois forte ; mon visage ne doit pas trahir mon secret.

— Eh bien, monsieur Jean, disait pendant cela M^{me} Dalmas au petit groom qu'elle avait arrêté, vous voilà maintenant un homme, on vous charge de mission de confiance.

— Il faut de la discrétion, monsieur Jean, reprit M^{lle} Suzanne.

M. Jean lessalua bien honnêtement et s'esquiva.

La sonnette de M^{me} la duchesse retentit.

Les deux caméristes se précipitèrent à la fois pour répondre à cet appel. Elles trouvèrent M^{me} la duchesse calme et souriante.

— Mes cheveux ! dit-elle.

Il paraît que M^{me} la duchesse avait eu cette longue chevelure que nous lui souhaitions tout à l'heure. Ce qu'elle appelait ses « cheveux » était une sorte de camail formé de tresses légères travaillées comme du filet et portant à chaque maille une pointe de diamant. Bien peu de femmes au monde eussent pu fournir ce qu'il avait fallu de boucles longues et moelleuses pour ouvrir cette opulente guipure, dont le dessin ressortait et tout éblouissant d'étincelles, sur un fond de satin pourpre.

(La suite au prochain numéro.)

A l'aspect des noirs assassins.
Comme au crucifixion, l'impunité sauvage
S'est ri de Jésus-Christ, lui crachant au visage,
Et nous avons croisé les mains !

L'égoïsme est vainqueur, les vertus oubliées,
Le mal se tient debout sur les âmes pliées,
Et nous le souffrons lâchement !
Mais voici venir l'heure affreuse et solennelle
Et dans l'air obscurci j'ai senti passer l'aile
Effrayante du châtement !

Ah ! je voudrais avoir la voix de Jérémie,
Pour maudire et frapper votre basse infamie,
Lâches chrétiens efféminés,
Pour mettre un fer brûlant dans votre chair saignante,
Et faire enfin bondir cette ardeur qui fermentait
Dans vos faibles cœurs étonnés !

GABRIEL

Tribune des Œuvres

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je viens vous soumettre et soumettre aux lecteurs de votre journal quelques réflexions faites au sujet de l'article sur Dom Bosco, paru dans votre numéro de la semaine dernière.

Les questions intéressant l'enfance et la jeunesse ouvrières sont pour moi l'objet d'une étude constante. Vous jugez qu'à ce titre l'œuvre de Dom Bosco et les œuvres similaires ne me sont rien moins qu'indifférentes. Vous avez bien voulu, du reste, m'ouvrir plusieurs fois vos colonnes pour entretenir vos lecteurs de ces œuvres, et mieux encore, vous m'avez engagé avec une insistance due, non, certes, à mon peu de savoir-faire, mais à l'importance du sujet, à y revenir souvent.

C'est qu'en effet, après les œuvres des écoles chrétiennes, il n'en est point de plus urgentes que celles qui ont pour but le maintien dans la voie chrétienne des jeunes générations, surtout des jeunes générations ouvrières. Dans notre société démocratique, c'est au peuple qu'appartient l'avenir, si l'avenir peut appartenir à quelqu'un. C'est donc au peuple qu'il faut aller; c'est lui qu'il faut élever dans la superbe acception de ce mot. Si le peuple est chrétien, tout est sauvé: Si la libre-pensée, si l'irréligion, si la haine de Dieu, en un mot, l'entraîne, tout est perdu. Voilà pourquoi je dis qu'après les écoles chrétiennes, les œuvres qui doivent rencontrer le plus de sympathies et d'encouragements sont les œuvres de Patronage. Je ne redirai pas aujourd'hui ce que j'ai déjà dit en ce même lieu à vos lecteurs. Ce n'est point à eux qu'il faut apprendre ce que sont les patronages, maisons qui offrent à l'apprenti, à l'ouvrier la distraction honnête, le complément d'instruction, l'enseignement, les conseils, les affections dont il a besoin. J'ai dit aussi, il y a peu de temps que dans un patronage de notre ville, un atelier, germe d'autres ateliers qui se fonderont, s'il plaît à Dieu, venait de s'ouvrir et ajoutait à l'œuvre un complément longtemps désiré. En somme, notre cité peut dire avec fierté qu'elle n'est jamais en retard dans quelque œuvre de bienfaisance que ce soit. Dom Bosco, en venant à Lyon, y trouvera des émules qui, s'ils n'ont son expérience et sa renommée ont, du moins, son amour pour la jeunesse et son ardeur pour lui faire éviter les périls qui l'entourent et la menacent.

Je me réjouis, pour ma part, de ce que Dom Bosco, avec une autorité que lui donnent ses travaux et sa réputation, vienne parler à Lyon des œuvres de jeunesse. Mais il me sera bien permis de dire à ceux que toucheront les paroles du fondateur de l'Œuvre salésienne: « Contribuez de toutes vos forces au succès de cette Œuvre, mais n'oubliez pas non plus que dans votre ville même, des œuvres semblables comptent sur vos bienfaits pour accomplir la même tâche. Le patriotisme de clocher a du bon. Il ne faudrait pas que Lyon, dont la charité est proverbiale, après avoir contribué à entretenir au loin des œuvres chrétiennes et sociales laissât périr celles qu'elle possède dans son sein. Si la jeunesse menacée par l'ennemi nous est chère quelque part qu'elle soit, à plus forte raison doit-elle nous tenir à cœur lorsqu'au lieu de la fraternité chrétienne viennent s'ajouter ces autres liens qui unissent tous les fils d'une même cité. »

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

A. B.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

SALON DE 1883

Samedi dernier, chroniqueurs, artistes, visiteurs faisaient cercle autour de Coquerel et de son *Saumon de la Loire*; chacun lui faisait compliment du prix que le Conseil municipal lui avait donné de son chaudron, de son pot à l'eau et de son poisson. Au sujet de ce dernier, il y avait unanimité pour reconnaître que Maderni ne lui aurait jamais offert un prix pareil, même pour le servir à la table d'honneur de M. Léon Say aux Folies-Bergère.

Coquerel aurait bien voulu répondre à tant de compliments; mais, encouragé par un Conseil municipal fort gourmand et de plus en plus mis en appétit, il ne pouvait répondre; il avait pris un rhume carabiné en voulant essayer de pêcher au bord de la Saône et tout en face de chez lui, le goujon qui, l'an prochain, doit faire sensation au Salon, entre deux casseroles et le chaudron inévitable et traditionnel.

Le Conseil municipal s'est encore mis en frais avec l'argent des autres pour honorer toute la famille Bail de sa générosité d'emprunt.

Voilà une réforme à opérer dans la loi municipale; heureusement que, cette fois, le choix de nos édiles, représenté par une commission qui n'y entendait rien du tout en peinture, a été ratifiée par l'opinion des visiteurs et des artistes.

Effet du hasard dont MM. Bail père et fils ont profité et désirent profiter pour signer un nouveau bail avec les expositions lyonnaises.

M. Balouzet n'a pas eu la même chance; mais sa *Matinée de Juin à Brignais* et son *Crépuscule d'automne* lui assurent d'autres succès et une place honorable parmi nos paysagistes.

Passer de la verdoyante nature à la nature couverte de neige c'est l'affaire de quelques pas au Salon, quand il faut attendre, non sans maugréer contre l'hiver, de longs mois, pour voir tomber la neige, l'ennemie des piétons et la joie des agriculteurs.

Quel affreux temps! quelle bise glaciale dans le tableau de M. Sicard, un *Renseignement*; la petite fille serait bien mieux

devant un bon poêle. Ce n'est pas elle qui me l'a dit; mais M. Sicard, qui a le sentiment de la peinture, devait se souffler sur les doigts quand il faisait souffler la bise dans les jupons de la pauvre femme. Je ne sais pas si M. Sicard est cavalier, mais il manie bien un cheval; pourquoi à son bidet, au repos ou arrêté, fait-il avancer la jambe droite plutôt que la jambe gauche; il étrangle la croupe de son modeste bucéphale et met tout l'arrière-train sur le même plan. Dans son *Episode de la bataille de Saint-Privat*, il a lancé deux chevaux au galop; on se tient à distance de la toile; c'est une charge à fond de train qui menace d'écraser les spectateurs; pour un cheval de hussard prussien, il est un peu gros; il a été nourri, il est vrai, avec de l'avoine française.

Deux petits tableaux semblent passer inaperçus, et cependant si, au point de vue de la peinture, ils n'ont pas le même mérite qu'a celui de l'histoire et de l'archéologie, ils ont attiré l'attention des membres de la Société archéologique de la Diana, qui ont dû faire à l'artiste des propositions pécuniaires.

Je veux parler de la *Vue intérieure de la chapelle de la Bâtie*, chapelle entièrement disparue aujourd'hui, dont les peintures murales ont transmis jusqu'à nous leur réputation, et de la *Loggia ou Galerie du château de Claude d'Urfé*, qui existe encore dans le même état.

Ces deux tableaux sont dus au pinceau de M. Uberti, qui a dû puiser son sujet à de bonnes sources pour ressusciter ces vieux souvenirs, chers aux Foréziens. DE LAPALETTE.

Expédients sur Expédients

L'industrie de l'ameublement souffre, personne ne songe à le nier.

Le gouvernement se préoccupe de donner du travail à ces ouvriers sans pain; tout le monde applaudira sans distinction d'opinion.

Et après ?

Lorsque tous les mobiliers présidentiels ou ministériels auront été renouvelés, lorsque toutes les écoles laïques seront pourvues de plus de tables que d'écoliers, que fera-t-on ?

Faudrait-il, dans le but de soutenir une industrie qui a définitivement émigré en Allemagne pour des raisons connues de tout le monde, faudra-t-il en arriver à meubler la place de la Concorde et les squares de la capitale ?

Vous voyez bien que toutes ces mesures ne sont que de piètres expédients. Ce qui manque pour ramener le travail en France, c'est le crédit, c'est la confiance; et votre république de francs-maçons, avec ses procédés immoraux et tyranniques, éloigne de plus en plus de nos frontières ces deux grandes forces nationales.

D'ailleurs à quoi serviront les produits de ces travaux officiels, produits de pure superfétation, car nous ne sachons pas que les administrations de l'État soient aussi veuves de mobilier que cela? Nous nous plaçons ici au point de vue général qui est le seul en cause, puisque ces travaux devront être payés avec l'argent des contribuables. Et comme il n'y a pas que l'ameublement qui souffre, si l'État entre dans cette voie nouvelle, vous voyez où cela pourra nous mener.

La soierie, la rubanerie ne vont pas, ce n'est un secret pour personne. Que le gouvernement ne se met-il en devoir de soulager aussi les tisseurs de Lyon et les rubaniers de Saint-Étienne en commandant des étoffes de soies et des rubans pour les robes et les chapeaux des princesses de la république ?

Dans le même ordre d'idées, que ne commande-t-il des brodequins aux bottiers, des plumes aux plumassiers, etc., etc. ? Toutes les industries ont droit à ses faveurs.

Nous voyons venir l'objection: mais lorsque l'État sera bondé de toutes ces marchandises, qu'en fera-t-il ?

Il en fera une marche tombola patriotique, le vent est à la loterie; ou bien il les portera au mont-de-piété en un jour de déche qui n'est pas éloigné.

Nous le répétons, tout n'est plus qu'expédient pour notre gouvernement fort; politiquement, financièrement, économiquement, commercialement la république en est réduite aux derniers expédients. J. DE TRAMBAS.

BULLETIN FINANCIER

Ainsi que nous l'avions prévu et annoncé, la liquidation a été laborieuse, pour ne pas dire onéreuse.

Malgré les efforts de la haute Banque, les reports ont été relativement chers.

Ainsi on a payé 29 centimes sur le 5 0/0 et 19 pour les deux 3 0/0, ce qui est plus du double qu'à la liquidation précédente.

De fin février à fin mars, les acheteurs ont eu à enregistrer une perte nette de 0,65.

Mais quoique la cherté des reports soit plus que suffisante pour expliquer l'état actuel du marché, ce n'est pas la véritable raison.

Le motif vrai de la faiblesse de la Bourse, il faut le chercher, comme nous l'avons dit, dans la conversion qui nous menace, dans le nouvel emprunt et les nouveaux impôts qui deviennent de plus en plus inévitables.

C'est une erreur de croire qu'on passera 1884 sans recourir à l'une de ces trois mesures et même à toutes les trois à la fois.

Les démentis officieux, précisément parce qu'ils sont officieux et pas assez officiels, sont impuissants à donner le change et à faire croire que cette éventualité puisse être écartée.

De l'avis des économistes les plus autorisés, ce qu'il y a de plus clair dans le budget même ordinaire, ce sont les déficits.

Ils prennent aujourd'hui de telles proportions que les virements, les emprunts déguisés et l'emploi des réserves antérieures ne peuvent plus suffire à les combler.

Toutes ces raisons agissent sur la Bourse et portent le comptant à s'abstenir de plus en plus. Nous croyons qu'il fait bien.

Rien à noter sur les valeurs de crédit qui conservent sensiblement les cours de la semaine précédente.

Les pourparlers continuent entre le gouvernement et les grandes Compagnies.

Il n'est pas et il ne peut pas être question de rachat, ses moyens ne lui permettent plus d'y songer. En outre, ses embarras financiers et l'exécution des grands travaux le mettent à la merci des Compagnies pour l'unification et l'abaissement des tarifs.

Grâce à leurs brillantes recettes, les chemins autrichiens maintiennent les cours acquis.

Sur l'annonce de l'achèvement prochain du tunnel de l'Aralberg, les Lombards ont acquis et dépassé le cours de 320.

Quand on pense qu'ils ne peuvent distribuer, cette année encore, qu'un dividende de 4 à 5 fr. on se demande si on ne se hâte pas un peu d'escompter l'avenir sur une très large échelle.

Car enfin, si le tunnel amène de nouveaux bénéfices en augmentant la circulation, il faut croire qu'il amènera aussi de nouvelles charges.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Evrard est allé présenter au ministre des travaux publics les plaintes des usines de la Loire, sur le retrait des commandes de rails pour les chemins de fer de l'Etat.

Nous lisons dans le *Mémorial* que M. Raynal a répondu que, vu les ressources de son ministère, il lui était impossible de revenir sur cette décision.

Braves ouvriers, du bassin de la Loire, penchez-vous, car le gouvernement n'a de ressource que pour la laïcisation, et d'argent que pour la construction des écoles laïques. L. R.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

Bourg

Bourg est un grand village de vingt mille âmes, connu de tous les Lyonnais et qui offre aux gourmets des choses de l'art et des choses de la table sa belle église de Brou et ses fines poulardes. Quiconque a donné une demi-journée à Bourg et y a pris un déjeuner ne peut regretter ni son temps ni son argent. Oh! les déjeuners de Bourg! rien ne les surpasse, — sinon les dîners.

Deux choses me gênent l'église de Brou, ce joyau du seizième siècle, qui, par ses dimensions relativement restreintes et par le fini de l'œuvre, fait penser à cet autre bijou du onzième, la Sainte Chapelle de Paris. Ces deux choses sont le cicérone, avec son agaçante mélodie, et les grilles dont sont entourés les superbes tombeaux de Marguerite de Bourbon, de Marguerite d'Autriche, la fondatrice de Brou, et de Philibert le Beau, son époux.

Mes griefs contre le gardien de Brou n'ont rien de précisément personnel. En principe, j'ai l'horreur des cicérone, et cette répugnance s'étend jusqu'aux livrets de musées et aux notices dont je n'use jamais. Un monument, une statue doivent s'exprimer clairement et d'eux-mêmes, et j'estime qu'une conversation par truchement ne saurait être fort intéressante.

Quant aux grilles d'entourage des tombeaux, elles sont massives de forme et laides de style, elles empêchent de voir l'œuvre qui est là-dessous comme en prison; on pense tout de suite au Masque de fer et l'on est pris de l'envie de délivrer le prisonnier. Ne serait-il pas plus simple de supprimer ces ignobles barreaux et d'employer le gardien à « garder » les monuments ?

Ces idées-là, je me suis empressé de les exprimer tout haut, un jour que je visitais l'église de Brou en compagnie d'un ecclésiastique, envers lequel le bedeau faisait montre de la plus grande révérence. Je me figurais, en ma naïveté et présomptueuse fatuité, que mes réflexions allaient trouver un écho accredité auprès de qui de droit. Je ne réussis qu'à scandaliser mon compagnon qui, pendant le déjeuner pris en tête-à-tête — l'heure de la table d'hôte étant passée — n'employait plus avec moi que de circonspéctes monosyllabes.

Tout en causant, j'admirais son visage intelligent, couronné de cheveux gris, courts et drus, où se lisait une parfaite honnêteté et droiture du cœur. Ce devait être quelque curé de grande ville, mais on devinait en lui un de ces enfants de la terre, parmi lesquels se recrute pour bonne partie notre clergé catholique.

VARIÉTÉS

Ancien Noviciat des PP. Capucins à Lyon.

Les religieux de Saint-François, connus sous le nom de Capucins, à cause de la forme de leur capuchon, possédaient depuis 1574, un couvent dans notre ville, situé sur la paroisse de Saint-Paul, montée des Grands-Capucins (aujourd'hui montée des Carmes-Déchaussés).

Ces religieux fondèrent, le 19 décembre 1622, une seconde maison pour y placer leur noviciat, qui fut établi au bas de la montée de la Grande-Côte, dans la maison paternelle de la famille Thomassin, appelée le Petit-Foreys, parce qu'elle avait appartenu, dans le quatorzième siècle à Jean de Foreys, riche habitant de Lyon¹.

Cette maison fut achetée et bâtie par les libéralités du sieur André Coste² opulent banquier génois établi à Lyon, qui dépensa, dit-on, cent mille livres à cette œuvre. — Une pieuse dame nommée de Bausse, versa entre les mains dudit sieur Coste une somme de dix mille livres pour contribuer aux frais de l'acquisition du local et à la construction d'un bâtiment³.

L'église fut construite en partie des bienfaits de la reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, qui, accompagnée de plusieurs princesses, princesses, seigneurs et dames de sa cour, assista à l'établissement des Capucins, et à la cérémonie faite par M. Thomas de Meschatin de la Faye, comte de Lyon et vicaire général de l'archevêque, lorsqu'on y éleva une Croix. Elle fit poser, en son nom, le 21 avril 1628, la première pierre de l'église qui fut dédiée plus tard à saint André, patron du sieur Coste, parce que lui aussi avait, par ses charités, contribué à sa construction⁴. ÉTIENNE REYNARD.

(A suivre.)

¹ Cochar, *Guide du voyageur à Lyon* de l'année 1826, p. 449.² La maison qu'habitait ce citoyen, montée de la Grande-Côte, et sur laquelle était l'image de saint André, avant le siège de Lyon, porte aujourd'hui le n° 9. Péricaud, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, année 1622, p. 166.³ Le Febvre, *Nombre des églises qui sont dans l'enclos et dépendance de la ville de Lyon*, ch. xxxviii.⁴ *Almanach de la ville de Lyon pour l'année 1746*, p. 36.

Le Gérant : Étienne LABROSSE.